ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DE LA CULTURE ET DES SPORTS
- DÉPARTEMENT DE LA COMMUNICATION -

SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIERES
DAGF/SAM

Avis d'achat sur Bons de Commande n° 46/2026

Le Ministère de la Jeunesse, de la Culture et des Sports – Département de la Communication – procède à l'achat sur bons de commande des prestations objet du présent avis, conformément aux dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics, sous réserve du respect des conditions réglementaires applicables.

Objet de la prestation	**Prestation d'impression numérique sur enveloppes et étiquettes autocollantes au profit du Département de la Communication à Rabat.**

CONSISTANCE DE LA PRESTATION

Prix	Désignation des prestations	Unité de mesure	Qté	Garantie / observations
01	**Enveloppe en papier kraft, format 40 × 28 cm, grammage 250 g/m² :** **Spécifications techniques :** ▪ Impression numérique en quadrichromie, en couleur et de haute qualité ▪ Respect strict de la conception et des normes définies par l'administration ▪ Présentation nette, sans bavure ni défaut d'impression ▪ Fermeture par bande adhésive autocollante **N.B :** ▪ Afin de vérifier et d'assurer la qualité de l'impression avant la validation de la commande, le bénéficiaire doit déposer auprès de l'administration un échantillon d'impression conforme aux exigences techniques et graphiques. ▪ Les marques annoncées dans le cadre du présent Bon de Commande sont à titre indicatif et leurs équivalents sont acceptables.	U	5000	Conformité au modèle validé
02	**Enveloppe en papier kraft, format 24 × 19 cm, grammage 250 g/m² :** **Spécifications techniques :** ▪ Impression numérique en quadrichromie, en couleur et de haute qualité ▪ Respect strict de la conception et des normes définies par l'administration ▪ Présentation nette, sans bavure ni défaut d'impression ▪ Fermeture par bande adhésive autocollante **N.B :** ▪ Afin de vérifier et d'assurer la qualité de l'impression avant la validation de la commande, le bénéficiaire doit déposer auprès de l'administration un échantillon d'impression conforme aux exigences techniques et graphiques. ▪ Les marques annoncées dans le cadre du présent Bon de Commande sont à titre indicatif et leurs équivalents sont acceptables.	U	5000	Conformité au modèle validé

03	**Enveloppe en papier kraft, format 18 × 12 cm, grammage 250 g/m² :** **Spécifications techniques :** ▪ Impression numérique en quadrichromie, en couleur et de haute qualité ▪ Respect strict de la conception et des normes définies par l'administration ▪ Présentation nette, sans bavure ni défaut d'impression ▪ Fermeture par bande adhésive autocollante **N.B :** ▪ Afin de vérifier et d'assurer la qualité de l'impression avant la validation de la commande, le bénéficiaire doit déposer auprès de l'administration un échantillon d'impression conforme aux exigences techniques et graphiques. ▪ Les marques annoncées dans le cadre du présent Bon de Commande sont à titre indicatif et leurs équivalents sont acceptables.	**U**	**5000**	Conformité au modèle validé
04	**Enveloppe blanche format A4, dimensions 32 × 22,5 cm, grammage 250 g/m² :** **Spécifications techniques :** ▪ Impression numérique en quadrichromie, en couleur et de haute qualité ▪ Respect strict de la conception et des normes définies par l'administration ▪ Présentation nette, sans bavure ni défaut d'impression ▪ Fermeture par bande adhésive autocollante **N.B :** ▪ Afin de vérifier et d'assurer la qualité de l'impression avant la validation de la commande, le bénéficiaire doit déposer auprès de l'administration un échantillon d'impression conforme aux exigences techniques et graphiques. ▪ Les marques annoncées dans le cadre du présent Bon de Commande sont à titre indicatif et leurs équivalents sont acceptables.	**U**	**5000**	Conformité au modèle validé
05	**Enveloppe blanche petit format (PF), dimensions 17,5 × 12 cm, grammage 250 g/m² :** **Spécifications techniques :** ▪ Impression numérique en quadrichromie, en couleur et de haute qualité ▪ Respect strict de la conception et des normes définies par l'administration ▪ Présentation nette, sans bavure ni défaut d'impression ▪ Fermeture par bande adhésive autocollante **N.B :** ▪ Afin de vérifier et d'assurer la qualité de l'impression avant la validation de la commande, le bénéficiaire doit déposer auprès de l'administration un échantillon d'impression conforme aux exigences techniques et graphiques. ▪ Les marques annoncées dans le cadre du présent Bon de Commande sont à titre indicatif et leurs équivalents sont acceptables.	**U**	**5000**	Conformité au modèle validé
06	**Enveloppe blanche moyen format (MF), dimensions 22,5 × 16 cm, grammage 250 g/m² :** **Spécifications techniques :** ▪ Impression numérique en quadrichromie, en couleur et de haute qualité ▪ Respect strict de la conception et des normes définies par l'administration ▪ Présentation nette, sans bavure ni défaut d'impression ▪ Fermeture par bande adhésive autocollante **N.B :** ▪ Afin de vérifier et d'assurer la qualité de l'impression avant la validation de la commande, le bénéficiaire doit déposer auprès de l'administration un échantillon d'impression conforme aux exigences techniques et graphiques. ▪ Les marques annoncées dans le cadre du présent Bon de Commande sont à titre indicatif et leurs équivalents sont acceptables.	**U**	**5000**	Conformité au modèle validé

07	**Prestations d'impression des étiquettes autocollantes d'identification destinées aux bénéficiaires des dotations quotidiennes en journaux et revues :** **Spécifications techniques :** Les étiquettes autocollantes doivent répondre aux caractéristiques suivantes : ▪ **Dimensions :** 105 x 69 mm (H : 10,5 cm × L : 6,9 cm) ▪ **Forme :** Rectangulaire ▪ **Exemplaire : 15** exemplaires * **1000** Unité ▪ **Type de matériau :** Papier adhésif couché, blanc brillant, résistant à l'eau et aux produits chimiques ▪ **Grammage :** 120 g/m^2 ▪ **Finition :** Brillante ▪ **Type d'impression :** Impression couleur ▪ **Qualité d'impression :** Impression numérique haute résolution en couleur intégrale (recto), 1200 dpi minimum ▪ **Découpe :** Semi-découpe en feuilles ▪ **Adhésif :** Permanent avec pelliculage protecteur, résistant à l'humidité et aux variations de température ▪ Respect strict de la conception et des normes définies par l'administration **NB :** ▪ Afin de vérifier et d'assurer la qualité de l'impression avant la validation de la commande, le bénéficiaire doit déposer auprès de l'administration un échantillon d'impression conforme aux exigences techniques et graphiques. ▪ Les marques annoncées dans le cadre du présent Bon de Commande sont à titre indicatif et leurs équivalents sont acceptables.	**U**	**15000**	Conformité au modèle validé

TERMES DE RÉFÉRENCE ET CONDITIONS D'EXÉCUTION

- **Lieu et adresse d'exécution :** Direction centrale du Département de la Communication, sise avenue Allal El Fassi, cité Al Irfane, Souissi, code postal 1025, Rabat.
- **Délai d'exécution :** le délai d'exécution des prestations est fixé à **trois (3) jours**, à compter du lendemain de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le commencement de leur exécution.

MODALITÉS DE DÉPÔT DES OFFRES

Les plis des concurrents doivent être déposés par voie électronique sur le portail des marchés publics, accessible à l'adresse suivante : www.marchespublics.gov.ma.

